

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2015

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Election d'un membre du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS en remplacement de Claudie CAMUZAT
- Election de deux maires adjoints en remplacement de Fatima BOUKHLAL et Jean Luc PINSON
- Modification de la liste des contribuables adoptée le 3 Juin 2014 par le conseil et adressée au service des impôts

DEL.2015-01/01

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN DU PUY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
après convocation faite à domicile le 19 Décembre 2014**

Séance du 5 Janvier 2015 à 19 Heures 15
Présidée par M. Maxime CAMUZAT - Maire

Membres présents : BABIN Monique. BOUAL Roland. BRANDT Didier. CAMUZAT Maxime. DANCHOT Martine. DOUAM Claudine. DOHOLLOU Jean-Pierre. GUILLAUMIN Serge. GUILLON Christiane. JACQUET Ingrid. JOLIVET Philippe. LAUVERGEAT Yves. MARAFFON Magalie. MARICOT Serge. NOBLET Jean-Luc. PIRETTI Françoise. RAYMOND Denis. VINÇON Corinne.

Absents Excusés : /

Pouvoirs : GUASSEN Mohamed à BRANDT Didier RYGIEL Philippe à LAUVERGEAT Yves
BURGEVIN Patrick à JOLIVET Philippe BOUTEILLER Karine à DANCHOT Martine

Secrétaire de séance : BABIN Monique

**ELECTION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)
SUITE A L'ANNULATION DE L'ELECTION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE**

Rapporteur : Le Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 95-562 du 6 mai 1995 modifié par le décret n° 2000-6 du 4 janvier 2000 relatif aux centres communaux d'action sociale,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 8 Avril 2014 relative à l'élection des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),

Vu l'annulation de l'élection comme conseillère municipale de Mme Claudie CAMUZAT, membre du Centre Communal d'Action Sociale, par le tribunal administratif d'Orléans, annulation confirmée par le Conseil d'Etat,

Vu la candidature de Mme Corinne VINÇON, Conseillère Municipale,

Le rapport de M. le Maire entendu,

- Procède à l'élection au scrutin secret de Mme Corinne VINÇON
Nombre de votants : 22
Suffrages exprimés : 22
Nul /
Pour 22
Contre /

Mme Corinne VINÇON est proclamée élue membre du conseil d'administration au Centre Communal d'Action Sociale.

Délibération transmise en Préfecture du Cher le 6 Janvier 2015.

DEL.2015-01/02

ELECTION D'UN MAIRE ADJOINT

Rapporteur : Le Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-1 et L 2122-2, L 2122-7 et L 2122-7-2,

Vu la démission de Mme Fatima BOUKHLAL, adjointe au Maire, démission actée par Madame la Préfète du Cher par lettre en date du 30 Octobre 2014,

Vu l'annulation de l'élection comme conseiller municipal de M. Jean Luc PINSON par le tribunal administratif d'Orléans, annulation confirmée par le Conseil d'Etat,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection de deux maires adjoints en remplacement de Mme BOUKHLAL et de M. PINSON qui prendront rang à la suite des adjoints élus le 30 Mars 2014,

Le rapport de M. le Maire entendu,

- Procède à l'élection au scrutin secret de M. Yves LAUVERGEAT
Nombre de votants : 22
Suffrages exprimés : 22
Nul /
Pour 22
Contre /

M. Yves LAUVERGEAT est proclamé élu Maire adjoint.

Délibération transmise en Préfecture du Cher le 6 Janvier 2015.

DEL.2015-01/03

ELECTION D'UNE MAIRE ADJOINTE**Rapporteur : Le Maire**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-1 et L 2122-2, L 2122-7 et L 2122-7-2,

Vu la démission de Mme Fatima BOUKHLAL, adjointe au Maire, démission actée par Madame la Préfète du Cher par lettre en date du 30 Octobre 2014,

Vu l'annulation de l'élection comme conseiller municipal de M. Jean Luc PINSON par le tribunal administratif d'Orléans, annulation confirmée par le Conseil d'Etat,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection de deux maires adjoints en remplacement de Mme BOUKHLAL et de M. PINSON qui prendront rang à la suite des adjoints élus le 30 Mars 2014,

Le rapport de M. le Maire entendu,

- Procède à l'élection au scrutin secret de Mme Magalie MARAFFON
 - Nombre de votants : 22
 - Suffrages exprimés : 22
 - Nul /
 - Pour 22
 - Contre /

Mme Magalie MARAFFON est proclamée élue Maire adjointe.

Délibération transmise en Préfecture du Cher le 6 Janvier 2015.

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales

1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

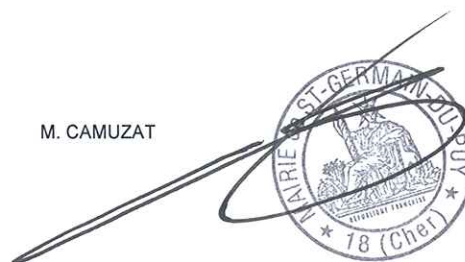
Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	CAMUZAT Maxime	19/08/1944	23/03/2014	1483
Premier adjoint	M.	JOLIVET Philippe	01/09/1949	23/03/2014	1483
2 ^{ème} adjoint	Mme	DANCHOT Martine	30 /05/1949	23/03/2014	1483
3 ^{ème} adjoint	Mme	BABIN Monique	24/09/1956	23/03/2014	1483
4 ^{ème} adjoint	M.	RAYMOND Denis	09/01/1964	23/03/2014	1483
5 ^{ème} adjoint	M.	DOHOLLOU Jean-Pierre	04/10/1954	23/03/2014	1483
6 ^{ème} adjoint	Mme	JACQUET Ingrid	14/01/1976	23/03/2014	1483
7 ^{ème} adjoint	M.	LAUVERGEAT Yves	12 /06/1955	23/03/2014	1483
8 ^{ème} adjoint	Mme	MARAFFON Magalie	25/05/1975	23/03/2014	1483
Conseillère	Mme	DOUAM Claudine	14/01/1961	23/03/2014	1483
Conseiller	M.	BOUAL Roland	19/01/1947	23/03/2014	1483
Conseiller	M.	MARICOT Serge	10/08/1952	23/03/2014	1483
Conseillère	Mme	GUILLOIN Christiane	03/12/1949	23/03/2014	1483
Conseiller	M.	GUASSEN Mohamed	24/04/1957	23/03/2014	1483
Conseillère	Mme	VINCON Corinne	15/03/1976	23/03/2014	1483
Conseiller	M.	BURGEVIN Patrick	24/07/1958	23/03/2014	1483
Conseiller	M.	NOBLET Jean-Luc	11/01/1956	23/03/2014	1483
Conseiller	M.	BRANDT Didier	16/12/1961	23/03/2014	1483
Conseillère	Mme	BOUTEILLER Karine	08/10/1966	23/03/2014	1483
Conseiller	M.	GUILLAUMIN Serge	28/01/1952	23/03/2014	1483
Conseillère	Mme	PIRETTI Françoise	02/07/1947	23/03/2014	1483
Conseiller	M.	RYGIEL Philippe	10/04/1965	23/03/2014	1483

Cachet de la mairie :

Certifié par le maire,
A, le Saint Germain du Puy, le 5 Janvier 2015
Le Maire,

M. CAMUZAT



Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Cher

Vu l'article 1650 du code général des impôts ;

Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de Saint Germain du Puy

DECIDE :

Sont nommés Commissaires de la CCID de Saint Germain du Puy, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
THOMAS Josseline	ROUGERON Marie Thérèse
FROMION Christian	BRUNET Bernard
BOUIZEGARENE Djamilla	THEBAULT Bernadette
LE VERN Catherine	CLAVIER Christian
BOIS Laurent	LANGLOIS Nicole
NOBLET Marielle	CERVEAU Sylvie
SALMON Bernard	RAFFESTIN Jeremy 7 lot de la Plaine, le Champ Perdu 18340 Plaimpied (bois et forêts)
DAUCHEL Jacqueline Nerigny 18390 St Germain du Puy (Hors commune)	DE LA CHAPELLE Marie Gabrielle 4 place Trocadéro et 11 Novembre 75016 Paris 16 (hors commune)

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le Maire de la commune de Saint Germain du Puy, président de la commission communale des impôts directs.

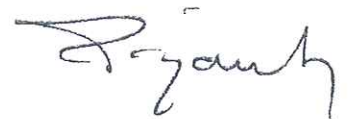
DESTINATAIRES

Monsieur le Maire de Saint-Germain du Puy ;
Le Responsable du Centre des Impôts foncier ;
Le Responsable du SFDL ;
Le Responsable du SIP de Bourges Sud.

A Bourges, le

22 DEC. 2014

L'administrateur général des Finances publiques



Philippe PIGAULT